CIHM Microfiche Series (Monographs) ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

(C) 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

meis, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. Mestheed/ Générique (périodiques) de la livraison Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:
This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.
10X 14X 18X 22X 26X 30X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the National Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and anding on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on sech microfiche shall contain the symbol — (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

1	2	3

1	2
4	5

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives nationales du Canada

Les images sulventes ont été reproduites evec le plus grend soin, compte tenu de le condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contret de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en pepier est imprimée sont flimés en commençant per le premier plat et en terminant soit per le dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit per le second plat, selon le cas. Tous les eutres exemplaires originaux sont filmés en commençant per le première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminent par la dernière page qui comporte une teile empreinte.

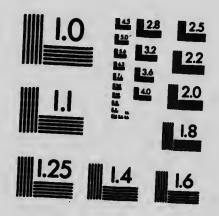
Un des symboles suivents apparaître sur le dernière imege de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FiN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être flimés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seui cliché, il est filmé à pertir de l'engle supérieur gauche, de geuche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent le méthode.

		1
		2
		3
2	3	
5	6	

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





APPLIED IMAGE In

1653 East Mein Street Rochester, New York 14609 USA (716) 482 - 0300 - Phone (716) 288 - 5989 - Fax



MEMOIRE

SUCCINT ET COMFIDENTIEL

SUR

LA SITUATION RELIGIEUSE DU CANADA,

ET

SPÉCIALEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Ī

Le Canada dans ses commencements et après la conquêle.

Le Canada, colonisé par la France, au commencement du XVIIe siècle, fut des l'origine, soumis aux lois et coutumes de la mère-patrie, et conséquemm ınt le gal licanisme, c'est-à-dire les funestes doctrines qui amoin drissent l'autorité du Pape en exagérant celle du pouvoir civil, y fut introduit par là même. Le pouvoir civil y tenait vis-à-vis l'autorité ecclésiastique l'attitude qu'il tennit en France.

Dans les commencements, on eut le très bon esprit de

ne permettre d'émigrer au Canada qu'à de braves gens, à de fervents catholiques que dirigèrent d'excellents prêtres, la plupart religieux, tels que les Récollets ou Franciscains et les Jésuites. Ces derniers fondèrent en 1687 un collège, que les Anglais transformèrent en caser-

nes, après la cession du Canada à l'Angleterre.

Le premier Séminaire, petit et grand, fut celui de Québec, fondé en 1668 par Mgr Frs de Laval de Montmorency, premier évêque de Québec. Les directeurs et professeurs de cette maison out généralement été des hommes de savoir et des prêtres d'une conduite exemplaire, mais plus ou moins imbus des erreurs gallicanes et jansénistes. L's jeunes lévites n'étudiaient la théologie que dans les auteurs suivis dans les Séminaires de France dont certains, comme Bailly, ont été plus tard mis à l'Index. Les Sulpiciens, arrivés à Montréal en 1657, ont été ce qu'étaient, à Quében les M M. du Séminaire de cette ville, et ils ont donné le même enseignement théologique. Malgré tout, clergé et fideles avaient une foi très vive à laquelle ils conformaient leur conduite. Ce qui était surtout remarquable chez le peuple, c'était son profond respect pour le prêtre, sa confiance en lui et une parfaite soumission à ses enseignements. Quant aux évêques, ils étaient vénérés et écoutés comme l'aurait été le Pape lui-même.

La cession du Canada à l'Angleterre, en 1768, eut, entr'autres effets, celui de resserrer les liens qui attachaient le peuple au clergé. Sans le clergé, en effet, les Canadiens-français auraient été facilement dépouillés de la plupart de leurs droits, et absorbés par l'élément anglais. Il est bien vrai que, dans le Traité de Paris, la France avait exigé et obtenu que les Canadiens seraient gouvernés d'après leurs lois et contum s, et qu'ils auraient le libre exercice de leur religion; mais qui auraient le libre exercice de leur religion; mais qui auraient le libre exercice de leur religion;

rait pu faire respecter ce qui avait été stipulé à leur avantage, si évêques et prêtres n'eussent pas pris leur cause en main et ne leur eussent pas indiqué la route à suivre? Tout en défendant et conservant les droits du peuple, le clergé ne cessait de prêcher aux fidèles la soumission au pouvoir, et de leur bien recommander d'agir toujours en fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté Britannique. Cette conduite lui valut le respect des Anglais et lui acquit beaucoup d'influence auprès du nouveau gouvernement. Aussi, faut-il avouer que, sous le régime de l'Angleterre, nous avons joui et jouissons encore d'une liberté religieuse qu'on peut appeler presque parfaite.

II.

Origine du libéralisme impie

Tout cependant n'était pas parfait au Canada, Province de Québec aujourd'hui. Un certain nombre d'hommes instruits, et qui avaient de la fortune, étaient profondément irréligieux. Ils lisaient Voltaire dont les ouvrages s'étaient introduits au Canada, vers la fin de la domination française, et de cette lecture devaient plus tard sortir de très mauvais fruits.

Il y avait des défauts assez graves dans l'administration des affaires du pays. Les Anglais visaient trop à nous régir un peu tyranniquement, et c'était parti pris chez eux d'éloigner les Canadiens-français des charges et des emplois. A la suite d'agitations nombreuses, l'Angleterre finit par nous accorder, en 1791, un gouvernement constitutionnel. Nous n'eûmes pas àvec lui toutes les libertés désirables, telles que nous les avons eues plus tard, et les gouverneurs, avec leur conseil exécutif, pouvaient trop encore agir en de potes. Il y eut

donc lutte acharnée entre le parlement d'une part, et le gouverur et l'exécutif, de l'autre. On pouvait, en usant de patience et de prudence, par des procédés légaux, venir à bout d'en finir avec ces misères. Mais il n'en fut pas ainsi, M. Ls J. Papineau, embu des idées philosophiques du 18° siècle et puissant orateur populaire, parcourut le pays et souleva tellement les masses en certains endroits, qu'il y eut là révolte et prise d'armes contre l'autorité de l'Angleterre. C'était en 1837.

Les évêques de Québec et de Montréal, ainsi que le clergé, blamèrent très sévèrement les auteurs de cette agitation, coux qui y avaient pris part, et rappelèrent le peuple à son devoir. Heureusement qu'ils furent écoutés et le calme se rétablit peu à peu. Il y eut emprisonnement pour plusieurs, peine capitale pour un certain nombre et déportation pour d'autres.

Après avoir tenté de mettre le feu au pays, Papineau passa aux Etats-Unis et de là en France, où il acheva de se perfectionner dans les idées révolutionnaires et l'implété. Plus tard, il y eut amnistie et Papineau put revenir au Canada, obtenir un siège au parlement et faire école.

Les chefs de cette école. qu'on appela libéraux ou rouges, étaient extrêmement aigris contre le clergé qui
avait combattu leurs principes et fait avorter leurs plans.
Ils résolurent donc de s'affirmer hautement et de lui
déclarer la guerre. En conséquence, ils attaquèrent avec
violence l'autorité de l'Église, la représentèrent comme la source de tous les maux dont souffrent les sociétés, l'ennemie, jurée de la liberté, et préchèrent sur
tous les tons le liberté de conscience et la liberté de
penser. Ils s'efforcèrent de racoler partout des prosèlytes et des partisans au moyen de la presse. Les principaux journaux qu'ils publièrent furent : l'Avenir, le Semeur, le Défricheur, le National de Québec, le Pays et la

et

en

16-

s il

ées

pu-

868

Ar-

le

tte

nt

nt

m·

an

u

va

et

at

et

1-

ıi

R.

i

c

Pstrie. La Canada de Montréal, qui vient d'être fondé, est destiné à prêcher, mais d'une no l'ère moins brutale, les mêmes maximes subversives et à eurayer l'action du clergé. D'infames brochures, où l'Église, le Pape et les évêques étaient vilipendés et traités comme des forbans, qui règnent par la rase et la terreur, furent publiées et répandues partout. À cette action délétère, vint encore s'ajouter la diffusion des plus mauvaises productions, livres et journaux, qui voyaient le jour en France.

Il ne faut pas om ttre de noter que, toujours et aujourd'hui encore, tous les libéranz de cett: école ne se montrent pas publiquement comme tels; loin de là, ils sont cauteleux, se dissimulent et agissent sous le masque d'hommes qui veulent concilier tous les intérêts, afin de mieux jouer leur rôle et d'arriver plus sûrement à leurs fins. Ils se donnent comme modérés et prudents, mais d'une prudence qui aboutit toujours à faire des

concessions au profit de l'erreur et du mai.

Le chef actuel du ministère fédéral à Ottawa, M. Laurier, est un homme de cette catégorie. Il a lui-même avoué ce qu'il était au commencement de sa carrière politique, en petit comité secret. Il voulait, disait-il, se faire élire député et travailler en politique pour détruire la superstition, c'est-à-dire la religion, en procédant doucement, très doucement tont d'abord. Il ajoutait que sous des dehors catholiques, il ne croyait qu'à la seule raison ; qu'il assistait à la messe, se confessait et communiait, tout en regardant ces pratiques comme vaines et ridicules; mais qu'il fallait agir de la sorte ponr avoir la confiance du peuple, et par là se mettre en mesnre de travailler efficacement au triomphe des idées de son parti. [1]. Certaines déclarations, qu'il a

^{[1].} Des hommes tout à fait dign se de foi, ayant aidé M. Laurier à se faire élire à Arthabaska, se sout offert à affirmer sous la foi du serment ce qu

faites publiquement au moment où il devensit premier ministre à Ottawa, et qui ne sont qu'une formule d'audacieuse impiété, ont convaincu ceux qui le connaissaient depuis longtemps qu'il demeurait toujours fidèle à lui-même. "Pour régler la question des écoles du Manitoba, disait-il, je ne m'appuierai sur les principes d'aucune religion, mais sur d'autres qui leur sont supérieurs."

M. Laurier se dit catholique aujourd'hui, comme d'ailleurs il l'a toujours dit, et il s'est remis, assure-t-on, à communier à Pâques. Mais quelle foi peut-on ajouter à tout cela, d'après ses propres aveux? Il comprend que la masse du peuple est encore trop catholique pour donner son appui à un impie qui avouerait franchement qu'il veut en finir avec la religion. Il biaise donc, prend des voies détournées, et oriente sa politique de manière à amener la fusion des races au Canada, à faire de tous ceux qui y vivent un peuple qui soit un. Si pareil plan réussissait, le catholicisme disparaîtrait pour céder la place à l'indifférence religieuse.

Un député aux Communes, excellent catholique, ami de M. Laurier, a avoué confidentiellement à un prêtre que M. Laurier aurait pu obtenir de M. Greenway, dans le règlement des écoles du Manitoba, beaucoup plus qu'il n'a obtenu. M. Greenway s'attendait à accorder davantage, et il aurait facilement cédé à des réclamations tant soit peu énergiques. M. Laurier s'est bien gardé d'agir en ce sens, et il s'en est allé ensuite à Rome tout exprès pour tromper le Pape, lui mentir, alléguant que, vu les circonstances, le fanatisme outré des protestants, il était impossible d'avoir avant longtemps un règlement de la question plus favorable aux catholiques.

Telle est notre première catégorie de libéraux. Elle est bien d'origine française et se nourrit d'aliments fran-

oremier
of d'auonnaisrefidèoles du
ncipes
ont su-

comme e-t-on, jouter id que pour suchedonc, que de la faire su. Si sitrait

lique, à un reenbeaulait à à des s'est suite entir, outré ong-

Elle fran-

aux

et ses satellites, a toutes ses sympathies.

Il ne faut pas perdre de vue qu'il n'est question dans ce travail que des seuls libéraux de la Province de Québec, des libéraux Canadiens-français. Ce sont eux qui nous mêuent à l'abime. Quant au libéralisme professé par les Anglais, dans les différentes provinces du Dominion, il est d'une tout autre nature. Nous n'avons rien à redouter de celui-là; il nous est plutôt favorable qu'hostile. Le premier veut qu'on ne mette pas d'obstacles au règue du mal et de l'erreur, qu'on les favoriss, au contraire; le second, que les lois n'oppriment personne et que tous soient traités avec justice, au moins dans une mesure qui donne satisfaction, bien que l'on puisse aspirer à avoir encore mieux

III.

Libéralisme soi-disant catholique et ses origines.

Il y a parmi nous, Canadiens-français, une autre catégorie de libéraux, lesquels sont fort nombreux, surtout depuis un certain nombre d'années : c'est celle des libéraux soi-disant catholiques, que l'ie IX a toujours si énergiquement condamnés, disant et redisant qu'ils font plus de mal à l'Eglise que les impies déclarés. Comme les premiers, ils ont puisé leurs doctrines en France; ils se sont formés à l'école de M.M. de Falloux et de Montalembert, de Lacordaire et de Mgr Dupauloup, évêque d'Orléans.

Il y a une cinquantaine d'années, on ne les connaissait guère au Canada. Quand ils ont attiré l'attention, c'est à l'évêché et au séminaire de Québec qu'on les a vus poindre. Dans ces deux maisons, Mgr Dupanloup était en grande estime, grand honneur et grande vénération; tous s'inclinaient devant son autori On acceptait tout de ses amis; on ne voulait rien ente dre de ses adversaires. Aussi, le Correspondant de Pa et le Journal des villes et campagnes, qui professaient gallicanisme et le libéralisme catholique, étaient regs dés comme des publications d'une doctrine irréproch ble, où les hommes et les choses de France étaient se nement appréciés, et où la conduite à suivre pour sai vegarder les intérêts religieux était sagement indiqué

Or, dans ces publications, on stigmatisait les cour geux défenseurs de la cause catholique en France, o les accusait d'irriter les impies et les ennemis de l'Egl se par une guerre acharuée, et par la proclamation san adoucissements de vérités trop en désaccord avec l civilisation moderne. On s'appliquait à démontrer que le meilleur moyen de servir l'Eglise, c'était d'amene les impies d'abord à ne pas tant la redouter; que, pour atteindre ce but, il fallait taire certaines vérités irritantes et en interpréter d'autres de façon à les accommoder, au moins dans une certaine mesure, à l'esprit du siècle et à des besoins nouveaux, créés par le progrès en tout. L'Univers de Paris, seul journal vraiment catholique à peu près qui se publiait alors en France, était signalé, avec son rédacteur en chef, Louis Veuillot, comme faisant un mal incalculable à l'Eglise par ses exagérations et ses intempérances de langage.

A l'archevêché et au séminaire de Québec, on adopta ces idées, on se nourrit de cette sagesse et l'on accepta ces appréciations. Aussi, quand il fut question d'organiser l'Université-Laval, les directeurs du séminaire de Québec, sans yêtre forcés, pas même sollicités, mais uniquement en vue de se concilier la partie protestante de notre population, admirent-ils comme professeurs à la Faculté de Médecine deux protestants, M. Se-

autorité. en entent de Paris ssaient le nt regaréprochaient saiour saundiquée. s courance, on e l'Egliion sans avec la rer que amener e, pour irritanmoder, siècle n tout.

lique à ignalé, ne faiations

dopta ccepta

'orgainaire mais estan-

seurs l. Se-

well et Jackson, qui furent plus tard reconnus comme francs-maçons, mais qui n'en continuèrent pas moins à occuper leurs chaires, malgré les observations qui leur furent faites à ce sujet. Ils en tinrent si peu compte, qu'ils donnérent encore, plusieurs années après, une chaire de professeur à un autre protestant, aussi fra.10maçon, M. Colston.

Dans la Faculté de Drojt, ce fut le légiste français Pothier, gallican qui professe de très graves erreurs, surtout sur le mariage, que les professeurs commentérent et firent valoir comme un auteur d'une indiscutable autorité. Dans la Faculté de Médecine, les étudiants eurent en main, d'après indication et recommandation des professeurs, des auteurs foncièrement matérialistes. Il faut avouer que tout cela se fit d'abord avec une assez grande bonne foi, provenant de l'ignorance. Mais ils n'en devait pas être ainsi indéfiniment.

Certains professours furent appelés de France, et ils avaient été heureusement bien choisis. Ils travaillèrent à améliorer l'enseignement universitaire. En même temps, plusieurs dans le clergé, s'étant parfaitement mis au courant des idées vraiment catholiques par l'étude des meilleurs auteurs, réclamèrent, eux aussi, un enseignement plus orthodoxe dans les chaires de l'Université-Laval, et des études plus imprégnées de religion dans les colléges et les petits séminaires.

Ce fut alors que le gallicanisme et le libéral sme soidisant catholique levèrent la tête et s'affirmèrent hautement parmi nous. L'orgueil eut sa bonne part dans cette manifestation: on ne voulait pas qu'il fut dit ou eru qu'on avait pu se tromper, errer en quelque chos. à l'archeveché et au séminaire de Québec. Des hommes politiques, d'ailleurs bien disposés, mais qui professaient, sans trop s'en douter, nombre d'erreurs graves

en fait de législation, touchant les rapports de l'Egli et de l'Etat et leurs droits respectifs, se crurent att qués parce que nos bons journaux faisaient la guer. aux idées et pr.ncipes erronés qu'ils avaient puisés u peu partout, et en particulier dans leurs études profe sionnelles. Ces hommes avaient des amis à l'archev ché et au séminaire de Québec, amis dévoués, qui épor sèrent chaudement leur cause et se montrèrent de bear coup les plus ardents dans la lutte. L'u 1 d'eux était M Chauveau, d'abord premier ministre du gouverne ment provincial de Québec, ensuite surintendant d l'Instruction pub..que. Il avait fait un voyage en Fran ce, dans le but de connaître les meilleures méthode d'enseign ment à adopter dans nos écoles. C'était à l'é poque où M. Duruy était Grand Maître de l'Universite de Paris, et commençait à distribuer l'enseignemen laïque aux jeunes filles. Il revint de là plein d'admira tion pour M. Duruy, et bien disposé à le suivre d'auss près que possible. Naturellement, il fut énergiquemen combattu par les écrivains catholiques d'alors, au grand déplaisir en particulier de M. l'abbé C. F. Cazeau, vicaire général du diocèse de Québec.

IV.

Guerre à la presse catholique.

Il arriva donc qu'à l'occasion de cette lutte contre les mauvais principes et des tendances plus ou moins déplorables, on semit à crier, dans le camp des catholiques libéraux, et de plus en plus fort, que les jou naux catholiques faisaient un mal énorme. On ne cessa de les accuser de manquer gravement à la charité, d'être en révolte contre l'autorité é iscopale [celle de Québec], et conséquemment d'empêcher la paix de régner. Les

l'Eglise ent attaa guerre nisés un profesarcheveni éponde beauétait M. uvernedant de n Franéthodes it à l'éiversité. nement admirad'aussi uement u grand

contre moins atholia naux essa de d'être

iébec].

r. Les

an, vi-

choses en vinrent à un tel point qu'on accusa publiquement Mgr Bourget, évêque de Montréal, et Mgr Lassèche, évêque des Trois-Riv.ères, prélats entièrement dévoués ausaint-Siège, et qui travaillaient avec un zèle admirable à faire régner partout les idées romaines, d'être les pertubateurs de l'ordre public. Et même le Journal de Québec, qui s'imprimait à deux pas de l'archevêché de Québec, leur lança à la figure le Væ pastoribus de Jérémie, sans encourir le moindre blame.

Dans le temp, même qu'on faisait une guerre à outrance aux jour laux vraimen, catholiques, et que, sans oser les condamner officiellement et publiquement, l'autorité épiscopale, à Québec, prenait tous les moyens possibles de ruiner leur crédit et de les réduire à la famine, et partant de les forcer à disparaître, elle encourageait parmi nous la diffusion des écrits de Mgr Dupanloup et de ses adhérents en faveur du libéralisme et contre l'infaillibilité pontificale. On laissait même publier et se répandre partout le fameux Manifeste, libéral et gallican, du Correspondant de Paris, où le Pape était qualifié d'idole du Vatican. M. le G. V. Cazeau, administrateur du diocèse pendant l'absence pour le Concile de Mgr l'archevêque Baillargeon, était si zélé partisan de Mgr Dupauloup qu'il voulut forcer tous les prêtres d'un collège de désavouer et de blamer publiquement, dans les journaux, l'acte de l'un de leurs confrères qui avait fait reproduire. dans une petite Revue, une légère critique des écrits et des agissements de ce fougueux prélat, à propos du Concile du Vatican.

Des libéraux impies, ne manquèrent pas de profiter de l'occasion favorable que leur fournissaient les catholiques libéraux. Pour les encourager à continuer, ils crièrent avec eux que la presse catholique était devenue un mal qu'il était urgent d'extirper. Et de fait,

quelques évêques, entr'autres Mgr Tascher au, qui avait succédé à Mgr Baillargeon, ont été si bien pris dans leurs filets que, harcelant chaque jour les écrivains catholiques, ils ont fini par les dégoûter et leur rendre la position impossible, de sorte que le champ resta à peu près libre, comme il l'est encore maintenant, à l'action de la mauvaise presse.

V.

Les libéraux font la guerre au clergé.

Les libéraux impies, puissamment aidés par les catholiques libéraux, avaient gagné un point important de leur programme en réduisant presque à néant la presse catholique, qui surveillait leurs manœuvres, les démasquait et mettait de sérieux obstacles à l'accomplissement de leurs desseins. Ce succès, ils l'avaient obtenu très babilement. Victimes de leurs multiples et perfides intrigues, certains évêques, sans le soupçonner, avaient servi leur cause en croyant travailler au profit de la paix et de la charité, et quelques prêtres libéraux notamment du diocèse de Québec, avaient usé en leur faveur d'une influence qui, dans le temps, était d'un très grand poids. Il faut noter ici que, dans ce diocèse, malgré la pression exercée par l'archeveché et le séminaire, la masse du clergé repoussait les idées libérales et professait les doctrines dites ultramontaines. Il en était de même dans les autres diocèses.

La bonne presse bâillonnée, et par là même rendue à peu près impuissante, c'était avoir eu raison d'un redoutable adversaire, mais ce n'était pas assez. Un plus redoutable encore se dressait en face de nos libéraux, le clergé. Il fallait donc, si l'on ne voulait pas tout compromettre en restant à mi-chemin, le baîllonner lui aussi, c'est-à-dire l'empêcher, à propos d'élections politiques, de combattre les principes subversifs que l'on s'efforçait d'implanter partout, l'empêcher surtout de mettre les électeurs en garde contre ceux qui s'en faisaient les propagateurs et les défenseurs.

ni

is

ri-

ar

1)

it.

10-

de

-85

lé-

is-

te-

er-

er,

fit

IX.

ur

un ·

se,

ni-

les

en

ue

re-

lus

. le

m-

lui

Nos lib raux impies, de même que certains catholiques libéraux, avaient toujours été tenus en échec par le clergé qui avait la confiance du peuple, et qui s'était constamment montré digne de cette confiance par son zèle à défendre ses droits et à sauvegarder ses plus chers intérêts. Exaspérés par leur insuccès, ils se prétendirent donc attaqués personnellement en chaire, parce qu'on y enseignait que se faire partisan d'un homme à mauvais principes et voter pour lui, avec connaissance de cause, était une faute grave. Quelques prêtres avaient pu manquer un peu de prudence; mais il était très facile pour l'évêque de rémédier à ce mal. De sérieux avertissements, donnés en particulier à qui en avait besoin, auraient suffi.

A cette occasion, il y eut un procès retentissant dans le comté de Charlevoix, en 1876. S'appuyant sur une loi, dite de l'influence indue, qui déclarait nulle l'élection d'un député faite par intimidation, menaces, promesses, corruption d'une manière quelconque, nos libéraux, bien que la loi ne parlât point du prêtre, n'ayant pas été faite dans l'intention de l'atteindre, ni de l'influence qu'il exerce comme tel par ses sermons, ses avis et ses directions, invoquèrent cette loi contre lui. Ce fut un professeur de l'Université-Laval, encore à son poste aujourd'hui, M. Chs Frs Langelier, qui les avisa d'agir ainsi, qui se fit leur avocat, et qui usa de tous les moyens pour faire triompher leur cause. Et de fait, ils finirent par avoir jugement en leur faveur. Comme on le pense bien, ils n'eurent aucune difficulté ensuite à faire

insérer, dans la loi de l'influence indue, une clause spéciale où les paroles du prêtre en chaire, à propos d'élections, sont rangées parmi les actes qui peuvent produire cette pernicieuse illégalité

Dans ce procès, on n'attaqua pas les prêtres directement eux-mêmes, mais leurs prônes et leurs sermons. De nombreux témoins furent cités, et vinrent déposer en cour de ce qu'ils avaient cru entendre dire du haut de la chaire. Ils étaient ignorants pous la plupart, et rendaient compte de sermons, dont un tribunal séculier se faisait juge par une criminelle usurpatien de pouvoir, plusieurs mois après les avoir entendus. Mgr l'archevêque Taschereau laissa tout faire, enquête sur ce qui avait été dit en chaire et amendement de la loi de l'influence iudue pour en faire une arme contre le clergé, sans réclamer, sans protester et même avec une certaine satisfaction. De très habiles, mais de fort malhonnêtes manœuvres l'avaient amené à tenir cette conduite et à éprouver ce sentiment. Voici comment.

Afin de briser l'audace des libéraux de la province de Québec qui, saisant rage pour l'emporter dans les prochaines élections, prêchaient de graves erreurs et déclamaient contre l'ingérence du clergé sur le terrain politique, Mgr l'archevêque Taschereau et les évêques suffragants de sa province ecclésiastique [1] publièrent un mandement collectif, en date du 22 septembre 1875. Il était tout entier de la rédaction de Mgr Taschereau, et exposait, avec grande clarté et précision, le devoir des électeurs, son importance et sa gravité. En outre, il rappelait aux prêtres l'obligation qu'ils ont de s'élever contre les sausses doctrines, et notamment contre le libéralisme; il déclarait enfin qu'on ne peut, sans pécher,

^{[1].} Cette province comprenait alors oute la province civile de Québec divisée depuis en trois provinces ecclésiastiques.

clause pos d'ént pro-

directermons. léposer lu haut art, et l sécutien de s. Mgr ete sur r la loi ntre le ec ime t mal-

te convince ns les urs et errain

eques èrent 1875. reau, evoir tre, il lever le licher. }uébec

voter pour un candidat qu'on sait imbu de mauvais principes et qui veut se faire élire pour les faire triompher. Ce mandement produisit un immense effet, et les jours du libéralisme parmi nous allaient toucher à leur fin, quand une intrigue vint tout compromettre.

Un prêtre libéral de l'archevêché de Québec, M. J. B. Z. Bolduc, était en correspondance avec un prêtre du séminaire français. à Rome, le Père Brichet, qui connaissait très bien et depuis longtemps Mgr Taschereau, et qui avait beaucoup d'influence sur lui. M. Bolduc informait donc son correspondant de ce qu'avaient fait les évêques de la province de Québec. Mgr Taschereau en tête. Il lui représentait le mandement collectif, qu'ils avaient signé, comme un encouragement à déclarer la guerre à des hommes politiques tout à fait bien disposés, selon lui, envers l'Église, et professant un libéralisme tout autre que celui que Pie IX avait condamné. Il ajoutait que plusieurs prêtres, un grand nombre même abuseraient de ce mandement.

Le Père Brichet, qui n'ignorait point l'usage qu'on voulait faire de son opinion, écrivit à M. Bolduc tout comme s'il n'avait pas été provoqué à le faire par l'information qu'il en avait reçue. Après avoir touché différents sujets, il dit que des canadiens, de passage à Rome, lui avaient fait connaître un mandement que les évêques de la province de Québec avaient adressé à leurs fidèles, à propos d'élections politiques et du libéralisme au Canada. Il ajouta qu'il avait été surpris et peiné de voir la signature de Mgr Taschereau au bas de ce document; que cet acte était de nature à lui nuire beaucoup à Rome, mais qu'il pouvait se tirer de ce mauvais pas, en publiant seul un autre mandement. dans un sens différent de celui du mandement collectif.

La lettre du Père Brichet à M. Boldue fut communi-

quie à Mgr Taschereau, qui eut peur et mit à exécution ce qu'on lui conseillait. Cette démarche affliges profondément tous les vrais catholiques, surtout les évêques suffragants, et eut un effet désastreux. Les libéraux relevèrent la tête et devinrent plus audacieux que jamais. Tous les suffragants, et Mgr Bourget, évêque de Montréal, comptait alors parmi eux, se réunirent à Montréal, et, après mûre délibération, députèrent l'un d'eux à Rome, Mgr Laflèche, évêque des Trois Rivières, pour rendre compte de la situation. Dans un Bref à ce dernier, Pie IX approuva hautement le mandement du 22 septembre 1875, mais cette approbation ne produisit pas l'effet désiré, tant le mal s'était développé et avait pris dé force.

VI.

Comment on a provédé pour tromper Rome sur les affaires du Canada.

Justement a cette époque, il se faisait à Rome un grand travail qui, d'ailleurs, était commencé depuis longt ups. Nos libéraux de toute nuance, même nos libéraux impies, avaient entrepris de se faire passer à Rome pour de bons catholiques, qu'un zèle très mal éclairé persécutait à outrance. Ils protestaient à Rome de leur orthodoxie; y faisaient parvenir de pompeuses. mais vagues, professions de foi ; assuraient que leur libéralisme n'avait pas le caractère de celui que le Pape avait condamné, qu'il était purement politique, tout comme le libéralisme anglais, qui, dans un pays où vive it ensemble catholiques et protestants, demande que chacun jouisse de ses légitimes libertés et respecte celle des autres. On alléguait de plus que condamner le parti libéral au Canada, c'était déclarer la guerre a nombre de protestants, dont les catholiques d'Ontario,

exécuaffligea
out les
es libéux que
évêque
irent à
ut l'un
Rivièun Bref
dement

le pro-

oppé et

me un
depuis
ne nos
asser à
ès mal
Rome
euses,
eur liPape
tout
où vile que

specte mner

erre a

tario,

évêques, prêtres et laïques, n'avaient qu'à se louer, et les transformer en ennemis irréconciliables et même en persécuteurs. [1].

Quelle fourberie en tout cela! En effet, nos libéraux canadiens-français différaient du tout au tout des libéraux anglais, et ils n'étaient pas sans le savoir ; ils étaient de la race des libéraux impies de France et des catholiques libéraux du même pays, et, abusant du mot libéral, ils mettaient sous ce vocable deux choses absolument différentes.

On a encore menti effrontément à Rome en représentant toujours les protestants du Canada comme prêts à nous écraser, lorsque nous voulons ceuserver tous nos droits comme catholiques, et les revendiquer en faveur des minorités catholiques, dans les provinces où les protestants sont en majorité. Notre histoire prouve que chaque fois que les canadiens-français ont sérieusement voulu lutter contre les anglais protestants, et leur tenir tête sur le terrain de la légalité, ils ont toujours fini par l'emporter.

Mais aujourd'hui, nos libéraux avancés, dout le programme est de ruiner l'influence et l'autorité de l'Eglise au Canada, sont fort aises d'agir de manière à favoriser les protestants daus toutes les questions où quelque intérêt catholique surgit, et, pour couvrir d'un voile décent la perversité de leur but, ils font apparaître et agitent, comme épouvantail, le spectre de la guerre acharnée qu'il y aurait à soutenir et de la défaite qu'il faudrait subir, si l'on s'entêtait à vouloir amener les protestauts à mieux pratiquer la justice envers les catholiques. Il s'est même présenté des cas où les libé-

^{[1].} Ne pas oublier que les catholiques sont 41 sur 100 de la population totale de toutes les provinces de la confédération canalienne; tandis que les protestants, dans la province de Québec, ne sont pas tout à fait 7 sur 100.

raux, sournoisement, ont poussé certains journaux protestants d'Ontario à publier des écrits très fanatiques cont re nos justes prétentions, afin de mettre Rome sous la fausse impression que nous avons tout à redouter du fanatisme anglais et protestant, si nous élevons trop la voix; que nous nous exposons même à perdre de nos libertés religieuses.

La vérité est que bon nombre de protestants anglais sont bien disposés a l'égard des catholiques ; quant à d'antres, qui se montrent d'abord très préjugés, impérieux et intransigeants, si on leur résiste carrément en leur faisant bien comprendre que cette résistance sera tenace, persévérante et qu'elle leur causera maints emmis à propos de beaucoup de questions, ils changent assez vite d'attitude et de ton, et finissent par devenir raisonnables. Il est impossible d'ailleurs, quand l'Angleterre devient chaque jour, on pent dire, plus tolérante et plus libérale, dans le vrai sens de ce mot, que cette conduite n'ait pas son contre-coup au Cunada. Non, ce ne sont pas les anglais protestants que nous avons le plusà craindre; mais bien nos libéraux canadiens-français, fidèles serviteurs de la secte maçonnique qui, depuis assez longtemps, travaille dans les ténèbres à faire du Canada ce qu'est la France d'anjourd'hui.

La situation an Canada et le mouvement des esprits, aux différentes époques de son histoire, ont réellement été ce qui vient d'être dit dans ce court exposé. Le Canada avait la réputation, et il l'a encore, d'être le pays le plus catholique du mon le. Cette réputation, il la mérite certainement, mais il court, à l'heure présente, le danger de la perdie. C'était ponr le conserver à l'Église. l'y attacher de plus en plus fortement que les vrais catholiques du pays s'efforçaient de faire disparaître de

ux prostiques ne sous douter us trop de nos

uant à impéément stance naints chanear dequand lus toe mot, Cananous canaonni-

prits, ment e Cepays mée, le Eglicrais

e de

es té-

son sein les causes de décadence, et de prévenir les maux qui nous menaçaient. Et qu'il eût été facile d'en arriver là, si Rome eut secondé ou seulement approuvé leurs efforts! Malheureusement, il n'en a pas été ainsi, non pas parce que Rome s'y est refusée, mais parce quelle a continué d'être trompée, précisément dans les moyens qu'elle a pris de connaître la vérité.

VII.

Embarras de Rome et massion officieuse confide à Mgr Persico.

Il faut avouer que, depuis 1865 jusqu'en 1878, Rome dut se trouver fort embarrassée avec les affaires du Canada, et n'y voir pas toujours bien clair. En effet, il y avait conflit entre Mgr de Montréal et les Messieurs de St-Sulpice, à propos de l'érection de nouvelles paroises, dont le besoin se faisait vraiment sentir ; conflit entre Mgr de Montréal et Mgr l'archevêque de Québec, u sujet de la fondation d'une autre Université à Montéal; puis enfin conflit entre les ultramontains, d'une part, et les libéraux et les gallicans, de l'autre. De fréquents voyages étaient faits à Rome par les parties inéressées, de nombreux documents y étaient envoyés vec pièces à l'appui, et chacun abondait en son sens. Pour se mettre bien au fait de ces nombreuses diffi-

Pour se mettre bien au fait de ces nombreuses difficultés, Rome prit le moyen que conseillait la véritable agesse, comme elle fait toujours; malheureusement, e qui aurait dû enrayer le mal fut justement ce qui le endit plus puissant que jamais. Elle chargea secrètenent un évêque de venir s'établir au pays, d'y bien examiner toutes choses et de la mettre exactement au ourant de toutes nos affaires. Cet évêque fut Mgr Persico, qui avait d'abord occupé un siège en Asie, et ensuite était devenu évêque de Savannah, aux Et Unis. Il arriva à Montréal en 1878, comme évêque missionnaire, et demanda à occuper un petit poste p refaire sa santé, disait-il, les médeems ayant décl qu'un climat froid était nécessaire pour son rétablic ment. N'ayant pas trouvé à se placer à Montréal, il rendit à Québec. Il connaissait là deux prêtres libére du séminaire de cette ville, qui lui avaient rendu v te lorsqu'il était évêque de Savannah, et qui s'étaic liée d'amitié avec lui.

Il n'est pas inutile de dire ici que ces deux prêt avaient étudié à Rome. de l'automne 1868 à l'été 18 Or, à cette époque, il y avait au séminaire français, à I me, où tous les deux étaient en peusion, un jeune prêt du nom de Maynard, très aimable, très captivant, me surtout très intrigant, envoyé là tout exprès par M Dupanloup et le comte de Falloux pour propager leu idées libérales et gallicanes parmi les étudiants. [1]

A Québec, Mgr Persico remplit pendant quelque mois l'office de chapelain de l'Hôtel-Dieu; puis la cur de St-Colomban de Sillery, à une lieue et demie de Quebec, étant devonue vacante, il y fut nommé curé. On l'donna un vicaire qui était imbu des idées libérales Sut-on à Québec, surtout chez les deux prêtres dont vient d'être question, ou soupçonna-t-on qu'il éta chargé d'une mission secrète, c'est ce qu'il est diffici de dire. Il est toutefois naturel de penser que ses deu amis du séminaire, en particulier, et par eux, quel que autres ne l'ignoraient point. Quelques intimes savaien par son vicaire probablement, qui devenait assez son

⁽¹⁾ Cet abbé Mayuard ne manqua point de cultiver nos deux prêtres e nadiens, et il les amena insensiblement à partager ou tout ses manières e voir.

sie, et qui aux Etatsivêque déposte pour it déclaré rétablisseiréal, il se s libéraux endu visj-

r prêtres lété 1866. pais, à Roue prêtre aut, mais par Mgr uger leurs nts. [1]

i s'étaient

quelques
is la cure
e de Quéé. On lui
libérales.
es dont il
l'il était
difficile
ses deux
quel ques
savaient,

prétres cananières de

sez sou-

vent son secrétaire, qu'il écrivait à Rome à peu près chaque semaine. Supposé qu'on ne connut pas autre chose, cela suffisait pour qu'on s'appliquât à tirer le meilleur parti de la présence de cet évêque parmi nous.

Aussi, une chose bien certaine, c'est que, pendant les trois ans que Mgr l'ers.co fut curé de St Colomban de Sillery, il ne bougea point de chez lui, et fut régulièrement visité par un petit groupe de libéraux très fervents, c'est à dire quelques prêtres et quelques laiques. Personne au pays, excepté ses gens-là, d'après toute probabilité, n'eut le moindre soupçon du rôle qu'il remplissant. Ce ne fut qu'après son départ pour l'Italie, où il occupa de nouveau un siège et fut ensuite élevé à la dignité de cardinal, qu'on apprit ce pourquoi il stait venu au pays. Et lui-même n'en a pas fait mystère à quelques canadiens, qui eurent occasion de le rencontrer en Europe, et qui peuvent encore aujourd'hui attester les aveux qu'il a faits.

Tels sont les faits, et, de quelque côté qu'on les envisage, la manière d'agir de Mgr Persico reste inexplicable. C'était un homme intelligent et de savoir, et un saint homme, au moins aux yeux de tous. Or, comment se fait-il qu'il ait pu se croire parfaitement renseigné sur ce qui se passait au Canada, en ne voyant les hommes et les choses que par les yeux des quelques individus qui étaient en rapports assidus avec lui, et qui tous, comme il vient d'être dit, lui chantaient la même chanson, étant de parfaits libéraux? Impossible de le comprendre.

Quoiqu'il en soit. cet homme a tout bouleversé au Canada, depuis 1876; il nous a jetés dans une impasse et nous a mis sur la pente de l'abîme, où, si Dieu ne nous prête pas miséricordieusement secours, nous serons fatalement précipités. En effet, Rome a cu par lui un Ca-

nada peint et présenté sous le jour le plus faux, et elle n'a plus voulu voir dès lors que ce Canada-là, si bien que toutes les directions, qu'elle a données par la Propagande, à propos de nos difficultés et des misères qui en surgissaient, nous ont fait un mal incroyable. Ça été à un tel point, que les hommes éclairés du pays et les plus sincèrement catholiques ne pouvaient s'empêcher de dire en gémissant : "Ce qui se passe au Canada ne s'est jamais vu : c'est Rome qui nous détruit comme peuple vraiment catholique.

Rome donc, n'ayant aucun doute sur la parfaite exactitude des renseignements et des appréciations que lui avait transmis Mgr Persico, nous envoyait, en 1877, Mgr Conroy, comme délégué apostolique; non pas pour s'enquérir de quels maux nous souffrions, mais uniquement pour exécuter des ordres. Il nous arriva en mai avec tout son Canada dans la tête, tel que Rome le lui avait montré dans l'ensemble et les détails. Il croyait connaître si bien nos affaires, qu'il dit à plusieurs personnes, qui, le voyant plein d'idées fausses sur notre compte, essayaient de l'éclairer: " Mais, vos affaires, vos affaires! on les connait à Rome mieux que vous ne les connaissez vous-mêmes. " C'était stupéfiant et renversant. Malgré tout, il n'a pu se défendre d'avoir des entrevues et de longs entretiens avec des laïques occupant de hautes positions et très éclairés, et surtout avec des évêques et nombre de prêtres qui lui prouvèrent, jusqu'à la dernière évidence, qu'ils connaisaient parfaitement les affaires de leur pays, la cause de ses souffrances et les vrais remèdes à appliquer. Il fut alors obligé de s'avouer que le Canada, qu'il s'était logé dans la tête, à Rome, n'était qu'une caricature du vrai Canada; que sa mission se révélait déjà comme un insuccès; qu'elle aurait de déplorables conséquences, et il mourut de chagrin, c'est lui-même qui le dit dans une lettre que la mort, assure-t-on, ne lui permit pas d'achever d'écrire, dans l'île de Terreneuve, qu'il se proposait

de quitter bientôt pour retourner en Europe

elle

oie n

Pro-

res

ble.

ays

em-

Ca-

ruit

ex-

que

877,

pas

nais

aen

e le

roy-

urs

no-

lfai-

ous

t et

oir.

nes

out

vè-

ent

868

ors

ans

na-

ès;

ou-

Après Mgr Conroy, qui nous quitta en 1878, nous avous eu un second délégué. Mgr Smeulders, en 1883. Comme Mgr Conroy, il nous est arrivé, avec tout le bagage d'idées, sur le Canada, que Mgr Persico avait trans mis à Rome. Il a fini par s'en débarrasser complètement. après un sérieux examen pour en vérifier la valeur. Il a tellement vu clair, si bien jugé les hommes et les choses, qu'il a donné à Rome des renseignements absolument contraires à ceux qu'elle tenait de Mgr Persico. Aussi, est-il tombé en disgrace, et l'on assure qu'à son retour à Rome, il ne put obtenir une audience du Pape.

Mgr l'archevêque Taschereau, depuis longtemps victime et très docile instrument des prêtres libéraux de sa maison et de son séminaire, n'a pu qu'abonder dans le sens de Mgr Persico. Et ce dernier l'a representé à Rome comme l'homme le plus clairvoyant et le plus sage du Canada. Nos libéraux se sont beaucoup remués pour lui faire cette réputation parmi nous; et, afin de convaincre tout le monde qu'il la méritait, ils ont puissamment contribué, par bien des moyens détournés, comme toujours, à le faire nommer cardinal. Ils le voulaient homme d'autorité et de grande influence, parce que cette autorité et cette influence étaient tout à leur profit.

Ce coup d'œil sur un passé, qui n'est pas encore lointain, met bien en relief ce fait que nos libéraux canadiens-français, avec une habilité et une astuce consommées, mènent tout, à leur gré, dans le pays, depuis bientôt trente ans; et cela, chose incroyable de prime abord, mais très réelle cependant, de par l'autorité de certains évêques et de Rome. En effet, ils ont presque réduit à néant la presse catholique et baillonné le clergé, en se servant de quelques-uns de nos évêques, puis ils ont nullifié l'action des autres contre l'erreur et le mal en faisant agir Rome contre eux. La gui de force motrice, qui se dissimule le plus possible, ais qui est au fond de ce travail destructeur, c'est la franc-maçonnerie.

VIII.

Notre situation telle que les libéraux l'ont faite.

D'après ce précis de la partie la plus importante de notre histoire contemporaine, il n'est pas surprenant qu'il ait été très difficile, et parfois même impossible aux tenants de la bonne cause de se faire entendre à Rome. Ils s'exposaient même à encourir sa disgrâce, en tentant de le faire. Heureusement que nous avons aujourd'hui une délégation apostolique, qui doit être permanante. Si elle ne guérit pas tous nos maux, elle pourra en atténuer les effets et en prévenir beaucoup d'autres.

De l'aveu de tous, Mgr Bourget et Mgr Lassèche ont été les deux grands évêques du Canada en ces derniers temps. Leur dévouement au Saint-Siège n'a point connu de bornes, non plus que leur amour pour l'Église de Dieu. Ils ont constamment veillé au maintien parmi nous des vraies idées dites ultramontaines, de la pureté de la foi et de la morale évangélique. Or, ces deux évêques, pleins de mérites devant Dieu et devant les hommes, qui se sont usés à désendre la vérité, les droits de l'Eglise et à opposer des digues au mal qui, sous tous les noms et toutes les sormes, voulait nous envahir, ont été traités par Rome comme des honnes remuants, sans prudence et gâtant tout par un zèle intempestif et mal éclairé. Tous les vrais catholiques du Canada, prêtres et laïques, ont dû goûter aux mêmes amertumes.

La conséquence a été que, pour se conformer aux désirs des Congrégations romaines, du cardinal Franchi, préfet de la Propagande, en particulier, nos évêques se sont tenus cois le plus possible, lorsqu'ils auraient dû parler haut et ferme. A la veille des élections politiques, il n'a plus été permis aux prêtres que de signaler aux fidèles, et en quelques phrases seulement, deux choses à éviter : vendre son vote et s'enivrer. Quant au reste, répandit-on partent les plus graves erreurs, à propos et à l'occasion de politique, on ne devait pas y toucher.

Une autre conséquence, c'est que nombre de prêtres, voyant de quel côté le vent soufflait à Rome, se sont

faits libéraux et que le peuple les a suivis.

é, en se

ils ont

le mal.

rce mo-

i est au

nnerie.

inte de

renant

bleaux

Rome.

entant

rd'hui

nante.

atté-

he ont

rniers

t con-

ise de

parmi

ureté

r éve-

hom-

its de

as les

at été

sans

t mal

êtres

Uue troisième conséquence, c'est qu'il est généralement admis, d'après ce que ne cessent de répéter les libéraux, que la religion n'a rien à voir dans la politique, et que la politique est un terrain où le clergé ne doit pas mettre le pied. De là, par similitude, on a une grande tendance à former des associations ou à s'agréger à des sociétés sur lesquelles la religion n'exerce aucun contrôle. De tontes les affaires humaines, la politique étant l'une des plus importantes, si elle est sécularisé, comme on dit, on ne voit pas pourquoi les autres ne le seraient point.

Une quatrième et dernière conséquence, c'est que l'autorité doctrinale des évêques et des prêtres, ayant été amoindrie sur un point, se trouve à l'être sur tous les autres. Comme on se dit qu'ils ont exagéré à propos de politique, qu'ils ont jugé mauvais ce que Rome ne voit pas d'un mauvais œil, on en conclut qu'ils exagérent en beaucoup d'autres mati ères. Aussi, les mauvais principes et les doctrines subversives pénètrent-ils partout sans presque rencontrer d'obstacles, et l'immor lité prend des proportions effcayantes. Nos grands journaux

français sont une plaie; les meilleurs ne valent rien et tous, les uns plus, les autres moins, contribuent pervertir le sens moral du public. Le besoin de grand jou: naux, vraiment catho.iques, se fait vivement ser tir, car ce n'est pas avec des Revues hebdomadaires mensuelles ou bi-mensuelles, avec de simples Semainer religieuses, qu'on luttera efficacement contre les enne mis que nous avons à combattre. Il est certain qu'il es difficile de les faire revivre, lorsqu'on les a laissés ou faits mourir; mais il est certain aussi que la presse étant de nos jours un des plus puissants engins pour le bien comme pour le mal, on ne peut pas laisser cette force aux mains de ceux-là seuls qui s'en servent pour favoriser de vils intérêts, ou nous transformer en un peuple d'incroyants et d'impres.

Dans nos grandes villes, les théâtres sont en perpétuelle activité, grâce à des compagnies françaises qui traversent l'Océan pour venir nous amuser et nous divertir. Ils fonctionnent le jour et la nuit, chaque jour, même le dimanche, au grand détriment de la morale chrétienne. Il n'y a pas très longtemps que ce mal a fait irruption parmi nous, mais il a pris une telle force que la voix de nos évêques est quasi impuissante contre lui. Nos grands journaux font constamment de la réclame en faveur des théâtres; il n'y a point d'extravagances ni de folies qu'ils n'encouragent et ne mettent en honnenr.

Quant à la politique, tout est devenu vénal de ce côté. Grimper aux honneurs; se caser dans un poste lucratif; tout subordonner à de mes quins intérets personnels; travailler à conserver ou à amener au pouvoir tels hommes plutôts que tels autres, dans l'espérance

d'avoir pour soi-même, ses parents et ses amis, meilleure part dans la distribution des faveurs, voilà jusqu'où it rien ; l'on a ravalé cette politique qui, il n'y a pas longtemps ibuent à encore, savait s'occuper des vrais intérêts du pays et grands les mettre au premier rang. Un comprend qu'en faisant ent sende la politique de cette façon, ceux qui en vivent soient ladaires, amenés à prêcher que les évêques et les prêtres n'ont emaines rien à y voir. es ennequ'il est IX. ssés ou

Conseil de l'Instruction publique.

Une institution qui finira par nous causer bien des ennuis et des désagréments, c'est notre Conseil de l'Instruction publique. Tel qu'il est constitué aujourd'hui, c'est une machine de transition qui aura rendu d'immenses services à nos impies.

Quoiqu'on y ait fait entrer les évêques, ce Conseil n'en demeure pas moins un corps purement civil, où les laïques sont en nombre égal à celui des évêques, sur le même pied qu'eux et où tous sont présidés par un laïque, surintendant de l'Instruction publique, et agent du gouvernement.

Ce Conseil, à propos d'instruction et d'éducation, d'organisation scolaire, de matières à enseigner, de discipline, du choix des livres, des maîtres et des maîtresses, d'inspection et d'examen, a de très importantes attributions, précisément parce que les évêques, nommés eux-mêmes par le gouvernement, en font partie. Mais le jour peut fort bien arriver où il plaira à notre législature de remanier la composition de ce Conseil, d'en exclure les évêques, et alors le dit Conseil n'en demeurera pas moins avec toutes les attributions qu'il a mainnant. Les évêques n'y auront figuré, pendant une période plus ou moins longue, que pour laisser au gourieles et de la conseil n'en demeurere pas moins avec toutes les attributions qu'il a mainnant. Les évêques n'y auront figuré, pendant une période plus ou moins longue, que pour laisser au gourieles de la conseil n'en demeurere pas moins longue, que pour laisser au gourieles et des maîtres de la conseil n'en demeurere pas moins avec toutes les attributions qu'il a mainnant. Les évêques n'y auront figuré, pendant une période plus ou moins longue, que pour laisser au gourieles et des maîtres de la conseil n'en demeurere pas moins longue, que pour laisser au gourieles et des maîtres e

perpéses qui ous dijour, morale mal a e force de la

presse,

er cette

at pour

e côté. lucraersonuvoir rance illeu-

qu'où

extra-

ettent

vernement tous les droits qu'ils ont à exercer dans

écoles au nom de l'Eglise.

A l'houre présente même, notre Conseil de l'Instr tion publique, sans en avoir parfaite conscience p bablement, agit trop au gré de nos libéraux impies. effet, sous prétexte qu'on ne donne pas aux enfants la Province de Québec, une éducation pratique au parfaite que dans les écoles protestantes d'Ontario des Etats-Unis, ils sont de temps à autre à crier e demander des réformes qui mettent mieux l'enfant contact avec les exigences du progrès moderne. Ils l'avouent pas, mais ils veulent que l'enseignement, se tournant davantage vers le côté matériel de la v perde de plus en plus son caractère religieux. Pour le avoir un peu trop prêté l'oreille, on a obtenu ce rés tat: les leçons de catéchisme sont devenues forcème très courtes, se rattachant fort mal aux autres matière puis, les excellents livres de lecture qui enseignaient religion, ses dogmes, sa morale et son histoire ex profes ont été mis de côté pour faire place à différents manue. traitant du soin à donner aux animaux, du jardinage, l'agriculture, de la botanique, etc. Enfin, on veut me tre de tout dans les écoles, et cette surcharge, qui nu beaucoup à tout l'enseignement, est surtout infinime préjudiciable à l'enseignement religieux.

Nos pères savaient bien mieux que nous donner utrès bon enseignement: ils n'enseignaient que l'écessaire, le vrai nécessaire, surtout la religion, et il l'enseignèrent bien. Par l'école primaire ou élémenta re, l'enfant était bien préparé aux études classiques, eces dernières préparaient très bien, à leur tour, aux diverses professions ou états de vie que le jeune homme voulait embrasser.

Il y a chez nous une funeste exagération à propos

r dans les

l'Instrucience prompies. En nfants de que aussi Intario et crier et à enfant en ie. Ils ne ement, en de la vie, Pour leur ce résulorcement matières; maient la t professo, manuels, inage, de eut met-

nner un que le on, et ils ementaiques, et aux dihomme

zui nuit

fiviment

propos

d'instruction. On pousse aux écoles commerciales, aux académies, aux colléges une foule de jeunes gens qui ne sont aptes qu'à recevoir une bonne éducation élémentaire, et par suite à n'occuper qu'une humble, mais rès honorable position sociale, où ils rendraient d'éminents services. Par cette exagération, l'équilibre est rompu, les professions sont encombrées, et les médiocrités en tous les genres pullulent et deviennent de véritables nuisances. Nombre d'autres végètent dans les villes et les grands centres, s'y pervertissent et deviennent le fléau d : la société. Outre la démoralisation, dont cette exagération est la cause et qui est le mal le plus grave, l'agriculture, méprisée, abandonnée, languit faute de bras. C'est un grand malheur, car, après le plus fidèle attachement à notre sainte religion, c'est à l'agriculture seule que nous devons notre prospérité el notre force. Il devient donc plus nécessaire que jamais de mettre un frein à cette ardour qui veut partout des écoles commerciales, des académies ou lycées et des colléges

La tout respectueusement soumis à Votre Excellence, selon son désir.

Province de Québec 3 septembre 1904.

(Signé) X X.



